

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
COMITE SYNDICAL

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Comité syndical	Présents	qui ont pris part à la Délibération
43	34	31 + 1 pouvoirs

N° 2025-10

Date de convocation

21/03/2025

Date d'affichage

21/03/2025

Objet de la délibération

Marché de Maitrise d'œuvre
pour la mutualisation des
systèmes d'assainissement
collectif (création STEP et
réseaux de transfert) de
Blainville-Crevon et Ry

Certifié exécutoire compte tenu
de sa transmission en Préfecture
le 03/04/2025

L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ, le Mardi 1^{er} avril à 18 H 00

Le Comité syndical légalement convoqué s'est réuni à
MARTAINVILLE sous la présidence de François DELNOTT,
Président.

Présents : Mmes A JEGAT, C HUNKELER, C DONCKELE, A DAMADE, I
CASAERT, H SEHIER, S HUBERT

Ms JL LECLERC, B LUCAS, V DENIS, D VANHEULE, P BENOIT, M
BEAURAIN, N CAJOT, P LELOUARD, D HOUEL, G GODEFROY, JP
BERTRAND, D BLAINVILLE, B COGNARD, S LECLERC, JM DELACROIX, A
DUMONT, M HANRYON, A DROUILLON, P NION, F DELNOTT, J ROUYER,
JP DUPRESSOIR, B DELABOS, P GREVET

Absents excusés : Mrs P PICARD, G DEMARES

Mme E SECLÉT

Pouvoirs : Monsieur Alain BURETTE donne pouvoir à Monsieur François
DELNOTT

Secrétaire de séance : Madame Annie JEGAT

Suite à la délibération 2024-26 du 26 septembre 2024 concernant le
lancement de marché de Maitrise d'œuvre pour la construction de la
STEP avec l'aide du SIDESA comme AMO.

Considérant qu'une consultation a été lancée pour un marché public
de maitrise d'œuvre relatif aux travaux de construction de la
nouvelle STEP de Blainville Crevon et Ry pour la mutualisation de
leurs systèmes d'assainissement.

Considérant que 2 entreprises ont envoyés leurs offres.

Considérant que la commission ad hoc a proposé de retenir l'offre de
l'entreprise VERDI Normandie, mieux disant, pour un montant de
178 379.00 euros HT soit 214 054.80 euros TTC.

Après délibération

Le comité syndical approuve l'opération et prend l'engagement
d'inscrire les crédits nécessaires au budget primitif 2025.

Autorise Monsieur le Président à solliciter les subventions auprès de
l'Agence de l'Eau et du Département.

AGEDI
Dépôt ROUEN

Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 03/04/2025
076-200041382-20250401-DE_2025_10-DE

Autorise le Président à signer les documents afférents à cette opération et contacter si besoin le financement nécessaire au plan de financement.

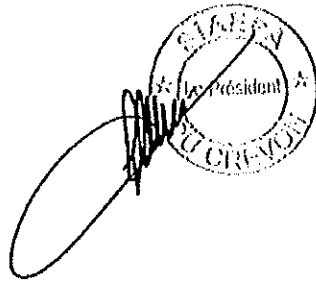
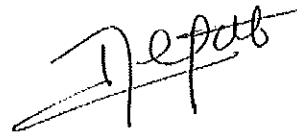
La délibération est adoptée à l'unanimité

MARTAINVILLE-EPREVILLE

Le 02/04/2025

LE PRESIDENT
François DELNOTT

LE SECRETAIRE
Annie JEGAT

A circular stamp with the text "MARTAINVILLE-EPREVILLE" around the top and "LE PRESIDENT" in the center, flanked by two stars. A handwritten signature, which appears to be "F. Delnott", is written over the stamp.A handwritten signature, which appears to be "Annie Jegat", written in a cursive style.

AGEDI Dépôt ROUEN
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 03/04/2025 076-200041382-20250401-DE_2025_10-DE